

# **Digitalisation de la comptabilité dans les entreprises :**

## **une étude exploratoire dans la filiale de la multinationale Total au Togo**

KOUEVI Tsotso

BIKOR-AZIANKOU Kossivi Jean-Baptiste

### **Introduction**

Aujourd'hui, nous vivons une période de changements technologiques qui impactent toutes les activités économiques (Ahyee, et al., 2018). La profession comptable n'est pas épargnée. Elle s'organise pour digitaliser la production de l'information et favoriser au maximum la dématérialisation (Charlas, 2018). Du hardware au software, la digitalisation touche plusieurs pratiques comptables. De matériels informatiques, de logiciels, des procédures de collecte et de traitement des données, tout est devenu nouveau. On assiste désormais à l'utilisation permanent d'outils numériques innovants (Ross, et al., 2017).

Le service comptabilité étant au centre du processus, il s'est vu doter d'un ensemble de technologie d'information et de communication. Les comptables doivent non seulement vérifier et valider l'information comptable qui se déverse automatiquement à la comptabilité de l'entreprise, mais également repérer et corriger d'éventuelles dysfonctionnements liés aux applications (Bampoky, 2017). Les acteurs sont en passe d'un nouveau métier caractérisé par une utilisation prépondérante de la technologie. Ces transitions numériques sont une réalité à laquelle les comptables en entreprise ou en cabinets font face avec beaucoup de pression. Ces bouleversements ne sont pas sans conséquences sur les aptitudes et les compétences exigées de ceux-ci (KPMG/APDC, 2014).

Cependant malgré que la digitalisation soit source de performance et de compétitivité des entreprises, elle est avant tout un nouveau modèle de management qui permet l'innovation, la créativité et la prise de risque avec moins de hiérarchie (Babinet, 2015). De la collecte et de traitement des données, tout est devenu nouveau. Dans ce contexte, l'on se pose la question des savoir, comment s'opère la digitalisation de la comptabilité dans les entreprises ?

Spécifiquement il s'agit de répondre aux interrogations suivantes :

- Comment des nouvelles technologies vont transformer les pratiques comptables dans les entreprises ?
- Comment dans les entreprises les acteurs arrivent-ils à utiliser les outils de la digitalisation de la comptabilité ?

L'objectif de cette étude est d'expliquer les bouleversements profonds apportés par l'ère numérique et qui s'imposent aux acteurs de la comptabilité dans les entreprises. Il s'agit plus précisément dans cette étude de :

- Expliquer les changements apportés par l'utilisation des technologies dans les pratiques des comptabilités des entreprises ;
- Expliquer comment les acteurs en entreprise arrivent- ils à s'adapter à l'utilisation de ces nouvelles technologies qui s'imposent au métier de comptable.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons adopté une démarche qualitative basée sur une étude de cas unique. L'observation participante et des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des professionnels comptables de la filiale du groupe Total au Togo. Le choix de cette institution se justifie par le fait qu'elle a mis en place un ensemble de dispositif pour la digitalisation de son service de comptabilité.

Dans cette recherche, nous nous sommes intéressés à la digitalisation de la comptabilité dans les entreprises afin de proposer un cadre d'analyse théorique et d'en préciser les enjeux pour les entreprises et les praticiens de la comptabilité. Cette étude permettra d'une part, relever les opportunités et les contraintes liées à la digitalisation de la comptabilité dans les entreprises, d'autre part, d'attirer l'attention des entreprises sur le devenir de la profession comptable et la qualité de formation nécessaire.

## **1. Transformation Digitale de la comptabilité dans les entreprises**

La digitalisation désigne est une transformation totale de l'entreprise (Ross, et al., 2017). Elle vise à la fois la rapidité d'expression et la globalité de la transformation. Comparé au numérique, le digital désigne ceux qui dans le monde des entreprises ont perçu l'enjeu et ont agi en conséquence. Par contre l'expression numérique est attribuée à ceux qui n'auraient pas fait d'efforts ou n'auraient pas compris l'enjeu (Moatti, 2016). Cette première partie sera consacrée respectivement à la présentation des transformations dans la profession comptable par le digital et de ses conséquences sur l'organisation du travail dans les entreprises.

### **1.1.Les mutations apportées par le digital dans les pratiques du métier comptable**

Les évolutions technologiques ces dernières années ont entraîné de profondes mutations dans la profession comptable. Les méthodes d'organisation du travail ont intégré de nouvelles technologies. La tenue de la comptabilité est passée d'un traitement manuscrit à l'usage d'outils informatiques. L'évolution s'est poursuivie avec le passage de l'écrit papier à l'écrit électronique, et l'on parle aujourd'hui de la dématérialisation des factures, de la signature électronique, des "télédéclarations", télétransmissions diverses et d'espaces de travail collaboratif.

L'utilisation des nouvelles technologies a entraîné de profondes mutations dans l'ensemble des métiers de la comptabilité, dans ce sens qu'elle a commencé à susciter des inquiétudes au niveau des praticiens. Les activités à faible valeur ajoutée comme des travaux intégrant des rapprochements automatiques ou des activités de saisie sont en déclin. Certaines activités qui nécessitent le contrôle et l'analyse ont pris une grande importance. Les compétences comptables nouvelles liées à la connaissance des processus et des règles de gestion comme les immobilisations et les fournisseurs sont devenues essentielles (Lavault & Benyakhlef, 2005)

Ces changements nécessitent une réorganisation du processus classique de la fonction caractérisée par une comptabilité fournisseur, une comptabilité générale, gestion des investissements, les écritures comptables, les immobilisations, le suivi économique des projets et en fin la trésorerie. Les anciennes distinctions aide-comptable, comptable 1, 2, 3, s'effacent pour faire place à des métiers spécialisés avec des activités plus qualifiées comme comptable fournisseur, comptable client, comptable généraliste et comptable immobilisation (Norigeon, 2010). Ces changements ont aussi des conséquences sur la formation des comptables. La seule compétence technique est devenue insuffisante. Lavault et Benyakhlef (2005) mettent en exergue un certain nombre de capacités que le comptable doit démontrer:

- une capacité à fonctionner en équipe, en réseau en se souciant de ce que font les autres, puisque les informations sont en interaction et en temps réel;
- une bonne connaissance de l'anglais, langue de plus en plus associée aux métiers du chiffre;
- une maîtrise de l'outil informatique et son adaptabilité aux évolutions et aux changements;
- une polyvalence technique afin d'être mobile entre les différents métiers de la comptabilité, en effet le professionnalisme de chaque spécialité oblige à repartir comme débutant à chaque changement,
- une compréhension de l'ensemble des systèmes et les interactions.

Les professionnels ajoutent à ces compétences, des "traits" de personnalité essentiels comme la curiosité, la créativité, l'ouverture d'esprit, l'adaptabilité et la capacité à gérer le changement. Pour s'adapter à ces mutations les entreprises doivent procéder à l'actualisation régulière des connaissances. Lavault et Benyakhlef (2005) soulignent l'importance de la formation, souvent assurées en interne pour permettre aux acteurs comptables de se perfectionner. Ainsi, sera développé :

- la capacité à situer l'activité comptable par rapport à celles de l'entreprise,
- la connaissance de l'outil intégré et donc de l'organisation interne et de sa logique,
- la capacité à appliquer les règles comptables en évolution,
- la maîtrise technique de l'outil informatique du poste de travail.

L'autre aspect de la digitalisation de la profession concerne la dématérialisation des documents comptable.

### **1.2.Dématérialisation des documents comptables**

En adoptant les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la plupart des entreprises se sont lancées dans un processus de dématérialisation. Elle correspond à la gestion électronique des documents c'est-à-dire à numériser les documents, les faire analyser par un logiciel de reconnaissance des caractères, les archiver, et enfin permettre leur transmission via des outils de type workflow, avec traitement automatique si possible. Le processus de dématérialisation des pièces comptables permet au service comptabilité de s'affranchir de la manipulation fastidieuse des documents papier au profit des documents informatiques (Morvan & Magali, 2015). Le remplacement des documents comptables papiers par des documents en format numérique facilite la gestion au quotidien (Lavault & Benyakhlef, 2005). Parmi les atouts de la dématérialisation, nous pouvons citer l'automatisation, la sécurisation des échanges, la sécurisation du stockage et de l'archivage. S'agissant de l'automatisation, l'ensemble du processus de traitement des factures (numérisation, enregistrements et imputations, reconnaissance automatique, circuit de validation électronique, export des écritures vers les logiciels comptables et enfin le mandatement électronique) entraîne des gains importants en termes de temps et de coûts. La dématérialisation permet aussi de sécuriser les échanges et les procédures comptables. A partir d'une facture dématérialisée, le

réviseur<sup>1</sup> possède des garanties importantes en ce qui concerne la saisie des documents. Il peut accéder directement aux pièces comptables et vérifier dans un temps record l'imputation des données. Il peut facilement repérer les insuffisances dans la passation des écritures. Toujours avec la dématérialisation, les archives peuvent être stockées sur des serveurs centralisés, sécurisés par des sociétés spécialisées. Grâce aux sociétés d'hébergement professionnelles, les archives sont stockées dans des espaces hautement sécurisés, les informations sont sauvegardées à la fréquence souhaitée et les architectures techniques sont redondées afin de prendre le relais en cas de panne. En somme, la dématérialisation comptable permet de simplifier les échanges de documents, d'économiser le temps et de sécuriser les procédures. De plus, la consultation des documents peut être effectuée depuis n'importe quel lieu et à tout moment, ce qui facilite les mobilités et l'archivage électronique permet de disposer suffisamment de l'espace de stockage.

La dématérialisation des documents comptables s'effectue dans le respect de la réglementation. Cette dernière est plus évoluée dans l'environnement européen que dans le milieu africain. En effet dès 2001, la directive européenne 2001/115 CE (Conseil Européen) autorise la substitution de la facture électronique à la facture papier comme document probant. Dans ce cadre, la Loi de Modernisation de l'Economie (LME), du 4 août 2008 oblige l'État français à accepter les factures dématérialisées émises par les fournisseurs à partir du premier janvier 2012. L'ordonnance française du 26 juin 2014 fait de la facturation électronique, une obligation pour tous les émetteurs de factures à destination de l'État, des collectivités et des établissements publics avec une entrée en vigueur progressive. Dans l'espace OHADA, c'est l'acte uniforme révisé portant sur le droit commercial général qui a traité la question de la dématérialisation dans un cadre spécifique des formalités des registres du commerce et fichiers associés. Le nouveau Livre VI de l'acte uniforme instaure 24 articles ventilés entre 5 chapitres traitant la question du principe de la prise en compte des technologies de l'information et de la communication dans les formalités, l'utilisation de la signature électronique, la possibilité de dématérialiser les documents et les pièces justificatives et enfin la transmission électronique entre les demandeurs des registres et des fichiers.

La dématérialisation ne présente pas seulement des avantages, elle présente aussi des risques qui peuvent être externes et/ou internes. Il s'agit essentiellement des risques d'escroquerie aux

---

<sup>1</sup> Le réviseur, appelé encore réviseur d'entreprises est un spécialiste de la gestion, de la finance et de la comptabilité qui vérifie les états comptables d'une entreprise.

faux virements à la suite de l'interception de données confidentielles, des risques économiques comme le vol de savoir-faire, de données sensibles et la perte d'exploitation dans le cas du blocage du système d'information. À cela s'ajoute les risques d'image tels que le dénigrement public par des concurrents ou des salariés, actuels ou anciens, avec le risque de perte de confiance de clients ou de fournisseurs. Le cyber sécurité est de plus en plus complexe à appréhender et pose un vrai problème pour toutes les entreprises surtout celles qui ne peuvent mobiliser que peu de ressources pour se protéger. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre une politique de sécurité informatique sans pour autant engager des investissements colossaux.

## **2. Méthodologie**

Cette section va respectivement présenter le contexte de l'étude, la méthode de recherche utilisée, la collecte des données.

### **2.1. Présentation de la filiale de la multinational Total au Togo**

Notre terrain d'étude est la société Total au Togo, une filiale du groupe pétrolier Total France. En effet, le groupe Total est une société pétrolière et gazière française, qui fait partie des six plus grosses entreprises du secteur à l'échelle mondiale avec un chiffre d'affaire de 184,2 milliard de dollars. Son histoire commence en 1924 avec la création de la Compagnie française des pétroles (CFP) ayant pour activité la production du pétrole au Moyen-Orient. Rebaptisée en 1991 avec son appellation actuelle, ses activités se sont au fil des années diversifiées et couvrent l'ensemble de la chaîne de production, de l'extraction du pétrole brut et du gaz naturel, le raffinage, la pétrochimie, la distribution commerciale, le solaire, la bioénergie et le stockage d'électricité. Total présente dans plus de 150 pays dans le monde. La filiale Total Togo est créée en au Togo en 1952 dans le secteur du marketing service (la distribution commerciale). Dans le but d'accroître sa part de marché, elle s'est fusionnée avec Elf OIL TOGO S.A en 2001 et avec MOBIL OIL TOGO S.A en 2008. TOTAL TOGO est aujourd'hui le premier distributeur du secteur pétrolier au Togo. En 2018, la société Total plus de 85 stations-services au Togo qui forment son réseau de distribution des produits pétroliers et d'autres services annexes. Le réseau s'occupe de la commercialisation en détail. Elle offre en parallèle des petits services d'entretien, de lavage et de graissage à travers la marque JET WASH de TOTAL. Le réseau inclut aussi les boutiques « Bonjour » de TOTAL qui offrent une gamme complète des produits de consommation et d'entretien de véhicule. Total Togo a la meilleure couverture réseau au Togo.

### **2.2. Méthode de recherche**

Nous avons mené une étude qualitative. La méthodologie de recherche est une étude de cas, d'une filiale du groupe Total au Togo (Total Togo). Le choix de l'étude de cas se justifie par le fait qu'elle constitue une investigation empirique qui examine un phénomène contemporain en contexte réel lorsque les frontières entre le phénomène et le contexte sont plus ou moins floues (Dumez, 2013) et pour lesquelles de multiples sources d'évidences sont utilisées (Prévost & Roy, 2012). La méthode de cas est généralement utilisée pour appréhender des phénomènes réputés complexes (Jaouen, et al., 2006). Il s'agit dans le cadre de cette étude d'un cas unique de type révélateur d'un phénomène qui, sans être rare, n'était pas encore disponible à la communauté scientifique (Yin, 2012). Il s'agit d'une analyse spatiale temporelle d'un phénomène complexe par rapport aux conditions, aux acteurs et aux implications (Wacheux, 1996).

Cette démarche qualitative sur un cas unique correspond à une recherche exploratoire et descriptive. Cette dernière peut sans doute créer des cadres théoriques nouveaux ou aider à voir d'une façon nouvelle les cadres théoriques existants. En ce sens, l'abduction paraît intéressante en permettant de préciser certains points relatifs à la recherche qualitative (Dumez, 2012). L'abduction est une procédure qui permet de former des conjectures à partir d'indices et de traces (Angué, 2009). Elle consiste à tirer d'une étude de cas riche offrant au chercheur des éléments imprévus, une proposition vraisemblable en attente d'être testée (Le Goff, 2002). L'épistémologie interprétative adoptée dans cette étude est assimilée au raisonnement abductif. Ce dernier consiste en une interprétation par le chercheur de la situation étudiée (Koenig, 1993). Dans une logique interprétativiste, la justification de la validité externe des connaissances de type descriptif ne se pose pas. On demande seulement au chercheur de faire des descriptions épaisses destinées à faciliter l'interprétation et l'adaptation de ces résultats dans d'autres contextes (Avenier & Thomas, 2012).

### **2.3. Collecte des données**

Dans la démarche de la recherche qualitative d'une étude de cas, l'entretien, l'observation et la recherche documentaire sont généralement utilisés pour recueillir les données (Prévost & Roy, 2012). Dans le cadre de cette étude, étant donné que nous sommes impliqués dans le processus de digitalisation de la comptabilité à Total Togo la collecte des données a été réalisée à partir de l'observation participante et des entretiens semi directifs avec huit personnels Total Togo impliqués dans le processus. En effet, l'observation participante consiste en l'observation de faits à regrouper en phénomènes (Albarello, 2004). Cette méthode de collecte des données

permet de réduire la distance sujet - objet de la recherche, de présenter les situations et des données de façon naturelle (Wacheux, 1996). Etant comptables à Total Togo, le choix de la méthode observation participante nous permet de partager avec la communauté scientifique nos expériences en ce qui concerne la digitalisation de la comptabilité dans Total Togo. Quant aux entretiens semi-directifs, ils ont pour objectif de récolter des données discursives reflétant notamment l'univers mental conscient ou inconscient de huit personnels Total Togo impliqués dans la tenue de la comptabilité de la structure. Un guide d'entretien a été utilisé à cet effet. Les différents entretiens ont été enregistrés, afin d'éviter la prise de notes et de rendre les données collectées exhaustives et plus fiables. Le tableau 2 ci-après présente les caractéristiques du personnel du service de la comptabilité de Total Togo interrogé dans le cadre de cette étude.

Tableau 2 : Caractéristiques des personnes interrogées

<b>Acteurs</b>	<b>Postes Occupés</b>	<b>Domaine d'Etude</b>	<b>Niveau étude</b>	<b>Année Expérience</b>
Acteur 1	Chef comptable adjoint, responsable stock	Gestion	BAC+	22 ans
Acteur 2	Chef comptable	Gestion	BAC+	21 ans
Acteur 2	Trésorier (ex comptable payeur)	Gestion	BAC+	25 ans
Acteur 3	Comptable Payeur	Gestion	BAC+	17 ans
Acteur 4	Comptable Général	Gestion	BAC+	4 ans
Acteur 5	Comptable Client	Gestion	BAC+3	4 ans
Acteur 6	Comptable immobilisation et rapprochement	Gestion	BAC+5	6 ans
Acteur 7	Comptable Fournisseur	Gestion	BAC+4	3 ans
Acteur 8	Responsable service informatique	Informatique de Gestion/ développement d'application	BAC+	16 ans



### 3. Présentation des résultats

Tableau 3 : Utilisation des nouvelles technologies à Total Togo en fonction des années

Année	TIC introduites	TIC retirées
2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordinateurs</li> <li>- Système d'exploitation Windows 1998 et 2000</li> <li>- Application business AS 400 pour assurer la gestion comptable, le stock et la paie</li> <li>- Moyens de communication étaient résumés aux téléphones analogiques et l'utilisation de la messagerie Outlook.</li> <li>- L'application bureautique est l'office 2000 ;</li> <li>- Internet.</li> </ul>	
2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système d'exploitation Windows XP,</li> <li>- Utilisation de la messagerie exchange 2003 avec un nom de domaine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système d'exploitation Windows 1998 et 2000,</li> <li>- Messagerie Outlook.</li> </ul>
2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de la messagerie électronique lotus-notes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de la messagerie exchange</li> </ul>
2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PGI SAP (Systems, Applications and Products);</li> <li>- Téléphone IP ;</li> <li>- Silverlight ;</li> <li>- Office 2003 ;</li> <li>- Serveur local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AS 400 ;</li> <li>- Téléphone analogique ;</li> <li>- Office 2000</li> <li>-</li> </ul>
2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paiement électronique des fournisseurs par interface Thémis</li> </ul>	-
2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SAP optima : outil complémentaire pour l'édition des bons de commande des biens et services ;</li> <li>- Système d'exploitation : Vision stand éloné (Windows 7) ;</li> <li>- Messagerie Exchange 2013</li> <li>- Bureautique : office 2007</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système d'exploitation Windows XP,</li> <li>- Lotus-notes ;</li> <li>- Silverlight ;</li> <li>- Office 2007</li> </ul>
2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système d'exploitation Oxygène (Windows 10) ;</li> <li>- Bureautique : Office 365 ;</li> <li>- ETAFINE ;</li> <li>- Serveur en cloud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vision stand éloné (Windows 7) ;</li> <li>- Bureautique : Office 365 ;</li> <li>- Messagerie Exchange 2013</li> </ul>
2019	SLAN pour le traitement numérisé des dispositions de l'IFRS 16 relatives aux contrats de location.	-

Au fur et à mesure que les années passent, Total Togo essaie d'introduire de nouvelles technologies dans ses services de comptable comme l'a montré le tableau 3 ci-dessus. Ces nouvelles technologies introduites par Total Togo ont énormément contribué au perfectionnement des prestations du service comptable.

### 3.1. Apports de la digitalisation à la pratique comptable à Total Togo

Dans la société Total Togo, les nouvelles technologies ont contribué à l'amélioration des pratiques comptables du point de vue organisation, financier et humain. Le tableau 4 ci-après nous présente ces différents apports du digital.

Le tableau 4 : Les apports du digital à la profession comptable

Niveau organisationnel	Niveau financier	Niveau humain
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gain de temps</b> permet d'assurer un traitement rapide des opérations comptables et garantir le respect des délais de production des états et une efficacité dans les prises de décisions.</li> <li>- Diminution des risques d'erreurs humaines Les nouvelles technologies ont contribué à la réduction des risques d'erreurs de la manipulation au manuel des comptes et des montants, le paramétrage des logiciels permet d'éviter les doubles dans la comptabilisation des factures.</li> <li>- Respect des règles et principes comptable Le paramétrage offert par les technologies permet la conformité aux règles développées par les normes comptables ;</li> <li>- Accès facile des données partout (Facilité du télétravail) Possibilité de travailler depuis la maison ou son lieu de mission et faire tout comme étant présent au service avec possibilité de consulter les dossiers importants ou indispensables sur son Drive ou son SharePoint.</li> <li>- Amélioration de la qualité des informations produites Les nouvelles technologies utilisées et l'efficacité du paramétrage en place ont permis d'accroître la pertinence, la fiabilité dans la synthèse des informations financières produites. Il permet une comparabilité des états à travers leurs conformités aux normes standards.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gain de temps par la réduction du temps de réalisation des tâches ;</li> <li>- Réduction du poids des tâches à effectuer au niveau de la comptabilité;</li> <li>- Evite les déplacements lors de la transmission des données comptable ;</li> <li>- réduction de l'effectif du personnel comptable et par conséquent une réduction considérable des charges salariales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleurs outils de travaux à disposition des acteurs ;</li> <li>- La digitalisation facilite le traitement rapide des données comptables et financières ; la production de données claire à la compréhension;</li> <li>- Nouvelles formations sur les nouvelles pratiques dans le domaine</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- dématérialisation des documents et l'archivage numérique des données</li> </ul> <p>La digitalisation de la fonction entraîne la dématérialisation des documents comptables, possibilité d'archivage numérique des données sur les serveurs dotés de grande capacité de stockage logés à distance et accessible par internet partout (serveur en cloud), Facilité de recherche rapide des données, archivages des pièces sur le long terme ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure coordination du travail</li> </ul> <p>meilleure coordination du travail et une définition claire et précise des taches de chaque acteur de la profession.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- confiance entre l'entreprise et ces partenaires</li> </ul> <p>Les certifications de qualité reconnues aux différentes technologies déployées pour le traitement des données comptables rassurent les partenaires de l'entreprise et permet leur confiance quant à la fiabilité des informations produites.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilité la gestion du droits d'accès des utilisateurs aux données;</li> <li>- Réduction du poids des tâches comptables ;</li> <li>- Mise à jour en temps réel des données pour tous les acteurs ;</li> <li>- Une aide à la productivité ;</li> <li>- Une aide à prise la décision rapide ;</li> <li>- L'intégrité et unicité du Système d'information ;</li> <li>- Facilité et rapidité dans la transmission des données.</li> </ul>		

La digitalisation de la profession comptable à Total n'a pas seulement contribué à l'amélioration des prestations, elle a aussi engendré des difficultés dans la réalisation des prestations.

### 3.2. Les difficultés rencontrées par les comptables dans l'utilisation des nouvelles technologies

Nombreux sont des facteurs qui peuvent entraver l'atteinte des objectifs de la fonction comptable dû aux effets néfastes de la technologie. Ces effets constituent des limites liées à l'intégration importante de la technologie dans la fonction comptable. Elles sont résumées dans le tableau 5 ci-dessous :

Le tableau 5 : Les limites de l'utilisation du digital dans la profession comptable

Niveau organisationnel	Niveau financier	Niveau humain
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une forte dépendance technique de la fonction comptable due à la centralisation des données ;</li> <li>- Une forte dépendance vis-à-vis des éditeurs ou fournisseurs des applications et matériels informatiques ;</li> <li>- Une sous-utilisation du logiciel à disposition dû aux différentes passations de service à minima ;</li> <li>- Les informations financières produites resteront toujours une proie pour la cybercriminalité à cause de la permanence des risques informatiques malgré les dispositifs de sécurité en place ;</li> <li>- La paralysie des activités comptables liée à des problèmes techniques ponctuels et fréquents entraînant parfois des pertes de temps importantes ;</li> <li>- Lourdeur dans la mise à jour des programmes suite à une modification des normes comptable et ou réglementation fiscale en vigueur.</li> </ul>	<p>Un coût de maintenance des systèmes élevé suivi d'important investissement technologique permanent dû à l'effet d'obsolescence ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une faible visibilité du traitement comptable des opérations par des acteurs ;</li> <li>- Un réel sentiment de démotivation des acteurs à faible niveau de connaissance des pratiques technologiques ;</li> <li>- Réduction de l'effectif du professionnel comptable ;</li> <li>- absence de formation continue par rapport aux différentes mises à jour ;</li> </ul>

Bien que ces limites comparées aux apports du digital à la pratique comptable impactent peu la productivité de la numérisation de la fonction comptable, elles peuvent constituer à l'avenir un réel défi auquel la profession comptable doit s'attaquer pour tirer un meilleur profit des atouts du numérique. Au vu de toutes ces limites énumérées, il est nécessaire de souligner quelques pistes de solution pouvant permettre aux acteurs, à la fonction comptables et à l'entreprise bénéficiaire de ses services de tirer un meilleur profit de l'introduction du numérique dans le traitement des opérations comptables. Ainsi, nous proposons les actions visant à :

- Former continuellement les professionnels de la comptabilité sur les différentes pratiques des technologies d'information et de communication mise à leur disposition et de sa mise à jour périodique ;
- Sensibiliser en permanence les professionnels de la comptabilité sur les risques liés aux différentes pratiques qui peuvent être source d'insécurité pour les programmes utilisés d'un côté et les informations produites d'un autre ;
- Bien planifier les périodes de maintenances sur les week-ends de manière à éviter les perturbations occasionnées dans les moments d'intense travail et parfois en pleine période de clôture ;
- Limiter la vulnérabilité à l'égard d'un seul fournisseur d'accès internet par l'alternance de deux ou trois lignes de connexion ;
- Mettre à disposition des acteurs, des ordinateurs de capacité suffisante pouvant répondre efficacement avec les programmes de traitement des données disponibles ;
- Orienter les recrutements du personnel comptable sur les bases de compétences informatiques et comptables suffisantes ;

Ces actions permettront de prendre une avance sur les menaces futures que peuvent entraîner les limites ci-dessus énumérées et de permettre à la fonction comptable de bénéficier de façon optimale des différents avantages que lui procurent les nouvelles technologies.

## **Conclusion**

La vague de la digitalisation des différentes fonctions de l'entreprise n'a pas épargné la fonction comptable, que ce soit en entreprise ou en cabinet. C'est donc une évidence que la fonction comptable tend inéluctablement vers une numérisation en outrance qui lui est indispensable pour rester efficace et efficiente dans l'atteinte de ses objectifs dans un monde hautement digital. Cette numérisation marquée notamment par l'introduction des outils technologiques remarquables dont la plupart est sous la forme de programme écrit a profondément révolutionné la fonction à différent niveau. Du traitement des opérations comptables à la production des états, les enjeux sont énormes. Ces enjeux abordés dans le cadre de ce travail sous divers angles, ont permis de mettre évidences les différents atouts et limites liés à cette transition numérique que vie le monde comptable aujourd'hui et particulièrement celui ayant servi de cadre d'étude du présent travail qui est la société Total Togo S.A.

Il est nécessaire de souligner le rôle important joué par l'internet dans les différents outils déployés dans le cadre de la digitalisation de la fonction comptable mais aussi de l'intérêt crucial accordé à la question de la sécurité des informations comptables et financière à l'ère du digital avec les menaces de la cybercriminalité qui pèsent en permanence sur le monde numérique.

Pour terminer, il nous semble être une nécessité de préciser que cette œuvre est loin d'être une exhaustivité sur la question de la numérisation de la fonction comptable en entreprise. D'autres thématiques comme l'avenir numérique de la fonction comptable ou la question des exigences futures de la formation comptable en termes de ressources humaines peuvent être abordées pour apporter plus de réponses sur le sujet du devenir de la fonction comptable.

### Bibliographie

Ahyee, S. J., Domingo, H. & Eggrickx, A., 2018. *LES PROFESSIONS COMPTABLES MENACÉES À L'HORIZON 2050 ?*. LES PROFESSIONS CO Philippe Chapellier et al., Comptabilités et Société EMS Editions | « Gestion en liberté » éd. s.l.:EMS.

Albarello, L., 2004. *Devenir praticien – chercheur*. De Boeck. éd. Bruxelles: De Boeck..

Angué, K., 2009. Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissances et dans la méthode scientifique peircienne. *Recherches qualitatives*, 28(2), pp. 65-94.

Babinet, G., 2015. *Les entreprises françaises sont encore trop timorées*, s.l.: s.n.

Bampoky, B., 2017. les fondamentaux d'une transformation digitale pour les entreprises africaines, I.M.C.F. *Question(s) de management*, 3(18), pp. 39-45.

Charlas, B., 2018. *Servir au mieux les entreprises du territoire*. [En ligne] Available at: <https://www.ladepeche.fr> [Accès le 2019].

Dumez, H., 2012. Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative?. *Le Libellio d'AEGIS*, 8(3), pp. 3-9.

Dumez, H., 2013. Qu'est-ce qu'un cas, et que peut-on attendre d'une étude de cas ?. *Le Libellio d' AEGIS*, 9(2), pp. 13-26.

Jaouen, A., Loup, S. & Sammut, S., 2006. Accompagnement par les pairs, confiance partagée et résilience : illustration au travers du cas voiles d'oc. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 5(1), pp. 59-72.

Koenig, G., 1993. Production de la connaissance et constitution des pratiques organisationnelles. *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, Volume 9, pp. 4-17.

KPMG/APDC, 2014. *Quel sera le profil du comptable en 2045 ? Digitalisation, systèmes d'information, pilotage de l'entreprise, aspirations personnelles auront un rôle clef dans le contenu de la fonction.* [En ligne]

Available at: <https://www.apdc-france.fr/wp-content/uploads/Commun>

Le Goff, J., 2002. Vertus problématique de l'étude de cas.. Dans: *Questions de Méthodes en Sciences de Gestion*. Paris: EMS, pp. 193-212.

Prévost, P. & Roy, M., 2012. PréLes études de cas : un essai de synthèse. *Organisations et territoires*, 21(1), pp. 67-82.

Ross, J. W., Beath, C. M. & Sebastian, I. M., 2017. Digitized ≠ Digital. *MIT CISR Research Briefings*, 18(10), pp. 1-3.

Wacheux, F., 1996. *Méthodes qualitatives et recherche en gestion*. Economica éd. Paris: Economica.